

Le Mesnil Saint Firmin



Bulletin municipal

Au sommaire

Actualité
Actualité

Page 2

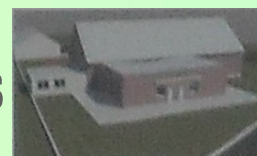


Quoi de neuf au village

Information
Information

Page 3

Ecole, nouvelles classes



Réalizations
Réalizations

Page 4

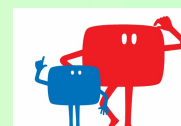


Investissements et entretien

Le Dossier
Le Dossier

Page 5

La télé numérique au Mesnil



Découverte
Découverte

Page 6



Le site communal suite

Evénement
Evénement

Page 7

Les journées du patrimoine



Rendez vous
Rendez vous

Page 8



Les animations

Editorial du maire

Le deuxième semestre 2010 a vu le délai limite de raccordement à l'assainissement collectif arriver à son terme. A ce jour **sept** parcelles ne sont pas encore raccordées. Les propriétaires verront donc doubler leur taxe d'assainissement sur la facturation du premier semestre 2011 (relevé de juin 2011).

Je remercie toutes les personnes qui se sont montrées généreuses lors du passage des membres

du CCAS qui vendaient des roses au profit du téléthon 2010. Cela a permis de récolter la somme de 250 €.

Je profite également de ce bulletin pour souhaiter à toutes et à tous de bonnes fêtes de fin d'année.

Je vous donne rendez vous le samedi 8 janvier 2011 à 16h00, pour partager la galette des rois lors de l'échange des vœux du maire et du conseil municipal.

David Duflos

Le carnet du deuxième semestre 2010

Nous avons eu le plaisir d'accueillir en 2010 :

- Route de bacouel :
 - Julien Bardoux, Amélie Leval et leurs filles, Léa et Maélie
- Rue d'en haut :
 - Régis, Marilyne François et leurs enfants, Clément et Louana.

Nous souhaitons à tous une bonne intégration au sein de notre communauté villageoise.

En 2011, arrivée de nouveaux acquéreurs de terrains

- Chemin du château d'eau :
 - Julien Luron.
- Chemin des vignes :
 - Olivier Lobb et Jocelyne Anthunés
 - Thierry, Claire Blazart et leurs enfants
- Rue de la gare :
 - Gilles Savarese, Laétitia Hordé et leur enfant
 - François Hanicq et Vanessa Christophe
- Rue du château :
 - Ludovic Meunier, Coralie Leuleu et leur fille Laly

Renseignements pratiques

Permanence de la mairie : Chaque vendredi de 17 heures à 18 heures 30

Le conseil municipal : Maire : D.Duflos - 1er adjoint : JM.Meaux - 2ème adjoint : A.Brouaye
Conseillers : MB.Bétancourt – E.Brouaye –A.Caulier – G.Reix – J.Tytgat – E.Valienne – Y.Viollette

Le comité des fêtes : Président : A.Brouaye - Vice présidente : R.Meaux - Trésorière : MB.Bétancourt
Secrétaire : G.Reix

La société de chasse : Président : JP.Blangey - Secrétaire : M.Girma - Trésorier : A.Brouaye

Commerçants et artisans du village :

<i>Brocante de la Verrerie</i>	Jean-Luc Lacompte
<i>Menuiserie, agencement</i>	Gilles Doan
<i>Producteur de fromage de chèvre</i>	Emmanuel Brouaye

Principale entreprise du village : *Association Saint Joseph* Maison d'enfants Anne Marie Javouhey

Commerçants itinérants :

<u>Boulangerie</u> :	Bertin	tous les jours, entre 8 h 30 et 9 h 00 sauf dimanche et lundi
<u>Epicerie</u> :	Mélimelo	toutes les semaines
<u>Fromagerie Epicerie</u> :	Les fromages de France	toutes les semaines le lundi matin
<u>Poissonnerie</u> :	La Marée	toutes les semaines le jeudi matin
<u>Surgelés</u> :	Agrigel	tous les mois
<u>Surgelés</u> :	Domigel	tous les mois
<u>Surgelés</u> :	Eismann	toutes les trois semaines le mercredi matin
<u>Surgelés épicerie</u> :	Maximo	tous les mois
<u>Remarque</u> :		Si vous avez connaissance du passage d'autres commerçants, nous vous remercions de nous en faire part

❖ Premier pas vers la réalisation d'un regroupement scolaire centralisé.



Depuis la rentrée de septembre 2010, l'école de Bacouël a vu le nombre de ses classes doubler. Il y en a maintenant quatre construites en dur et une mobile reconvertie.

Depuis plusieurs années le besoin de nouveaux locaux se faisait sentir au sein du regroupement scolaire. Plusieurs solutions avaient été envisagées et n'avaient jusqu'alors pas été suivies d'effet, faute d'accord entre les décideurs de chacune des communes concernées.

Notre regroupement comprend les communes de Bacouël, Broye, Le Mesnil, Plainville, Rocquencourt, Tartigny et Sérevillers, soit sept villages distant pour les plus éloignés de neuf kilomètres.

Les classes sont situées à Bacouël, Broye, Plainville et Tartigny. Les années précédentes Sérevillers avait pallié le manque de classes en mettant à disposition du regroupement sa salle des fêtes.

❖ Ce que disent les lois au sujet de la scolarité dans nos zones rurales

Dans le domaine éducatif, le transfert de compétence aux communes a été initié par les lois de décentralisation des années 1982 et 1983. Les lois de 2003 et 2004 accentuent la politique de décentralisation en offrant aux municipalités la possibilité de créer des établissements publics locaux d'enseignement primaire et celle de définir la carte scolaire des écoles maternelles et primaires. La loi autorise également les communes à définir une politique commune pour l'établissement et l'entretien d'un établissement scolaire, cadre qui permet ou contraint à la création d'un regroupement pédagogique intercommunal (RPI).

Ainsi, lorsque le nombre d'enfants scolarisés est inférieur à 15 (essentiellement en milieu rural), le regroupement d'élèves issus de plusieurs communes sur le site d'une seule école, est imposé aux résidents des communes distantes de moins de trois kilomètres. Dans les autres cas, l'accord de chaque commune est nécessaire. Les regroupements pédagogiques intercommunaux (RPI) s'effectuent dans le cadre d'établissements publics de coopération intercommunale (EPCI), dont il existe deux types :

- les RPI dispersés : Les niveaux pédagogiques sont ventilés à travers plusieurs écoles. Chaque établissement conserve une direction d'école et son statut juridique.
- les RPI concentrés : parmi l'ensemble des anciens établissements, une seule école continue à accueillir les élèves.

❖ Les choix du syndicat des sept communes

Après des discussions qui ont duré près de vingt ans, le choix a été fait de réaliser un RPI concentré sur la commune de Bacouël.

Des classes nouvelles abritent les maternelles ; la classe mobile, déplacée en bout de couloir, sert de dortoir et de bibliothèque. Les deux autres classes restent provisoirement, affectées au primaire.

Cette opération est la première étape. Elle sera complétée par la construction, de l'autre côté de la rue de la gare, d'un groupe scolaire.

Cet ensemble permettra, de raccourcir les temps de transport, y compris l'aller retour à la cantine se trouvant actuellement à Broye.

Seront également améliorés les services de cantine et de garderie, mais également d'autres services qui pourront se créer en rapport avec la proximité de la gare et les besoins des travailleurs éloignés.

Ces orientations de recentrage des équipements scolaires sont également motivées par l'augmentation de population de nos villages. Un peu partout, les nouvelles constructions se généralisent, de ce fait de nouvelles familles avec enfants s'installent dans nos villages.

Ainsi dans notre commune, ces deux dernières années, la population a augmenté de plus de quinze pour cent. Le renouvellement des générations ne fera donc qu'accroître les besoins de capacité des écoles dans les années qui viennent.



L'une des nouvelles classes maternelles



La classe mobile, dortoir bibliothèque

❖ Certains programmes inscrits au budget cette année seront reportés en 2011

- Création de ralentisseurs aux entrées et centre de la commune.
- Prolongement des bordures de trottoir existantes route de Bacoüel et pose d'enrobé sur les trottoirs des routes de Bacoüel et Chepoix.
- Rachat à l'association foncière du remembrement, de la pointe de terrain qui se situe au croisement de la D930 et de la route de la gare.

❖ Les programmes réalisés dans le deuxième semestre 2010

- Pose d'une VMC dans la salle communale afin de réduire l'humidité.
- Pose en bout de la route de Bacoüel et au centre du chemin du château d'eau, d'un éclairage public pour les nouvelles habitations.
- Achat d'un nouveau tracteur tondeuse plus performant.

❖ Le député Olivier Dassault à l'inauguration du tracteur dans notre village



A gauche, une partie du conseil municipal, l'employée communale et Jean Cauwel, conseiller général entourant Olivier Dassault qui essaye le tracteur.

A droite, Alice Tytgat prend possession de son nouvel outil de travail qui outre ses performances améliore aussi le confort de conduite.



❖ Le plan local d'urbanisme est en route, le bureau d'études est choisi

La mise en place du Plan Local d'Urbanisme (P L U) a vu son démarrage ce semestre par le choix du bureau d'études. La société ARVAL de Crépy en Valois a été retenue et nous accompagnera pendant les deux ans et demi de réalisation. Les premières réunions d'étude commenceront au début de 2011.

❖ Le transfert de compétence de l'entretien des voiries à la CCVBN

Jusqu'à présent, l'ensemble des voiries de la commune était gravillonné par rotation tous les dix ans dans un programme cantonal par le SIVOM (*Syndicat à Vocations Multiples*) de Breteuil. La facturation était faite à la commune sur laquelle se trouvent les voiries, accompagné d'une subvention du Conseil général.

Ces dernières années, le Conseil Général a décidé de ne plus subventionner les entretiens de voiries. D'autre part, la réforme des collectivités locales qui sera effective en 2014, privilégiera le financement des compétences au niveau des communautés de communes, entraînant à terme la disparition des SIVOM.

A partir de 2011, afin de conserver une mutualisation des travaux d'entretien des voiries, la Communauté de Communes des Vallées de la Brèche et de la Noye, prend la compétence voiries sur les liaisons intercommunales hors routes départementales. Les communes gardent à leur charge les voiries « intramuros » (*entre les panneaux d'entrées de commune*) et voies goudronnées en impasse.

Le principe de gravillonnage par rotation tous les dix ans est abandonné. Une étude annuelle sera menée par un bureau d'études, afin de prendre en compte les réels besoins concernant chaque chaussée. Chaque commune de la CCVBN sera sollicitée lors de cette étude pour y adjoindre, si elle le souhaite, tout ou partie des voiries à sa charge, ceci afin de profiter d'un prix unitaire global et d'une coordination d'exécution sur l'ensemble des travaux.

Répartition en linéaire pour notre commune

Voiries totales 2010 : 5 745 m

dont goudronnées : 4 430 m

dont empierrées : 1 315 m

Voiries CCVBN : 2 794 m

Voiries intramuros : 1 636 m

Ajout de chemins intramuros

du Château d'eau : 137 m

des moulins : 135 m

des Vignes Madame: 146 m

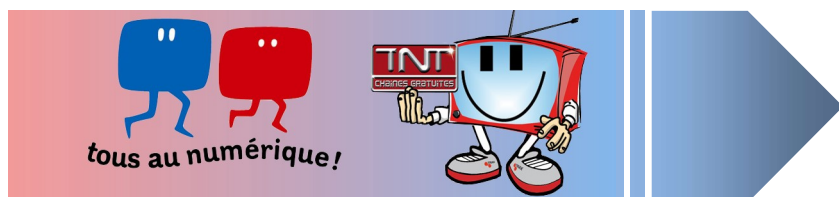
2011 :

Total CCVBN : 2 794 m

Intramuros : 2 054 m

Voiries totales : 6 163 m

Le passage à la télé tout numérique, c'est l'arrêt de la diffusion analogique (système actuel) des chaînes reçues par l'antenne réseau (TF1, France 2, France 3, Canal Plus, France5/ Arte et M6) et le remplacement de cette diffusion hertzienne analogique par la Télévision Numérique Terrestre (TNT).



En France, ce passage se fait progressivement, région par région. Il a démarré en 2009 et se terminera le 30 novembre 2011 et, s'il n'y a pas de retard, le 2 février, ce sera au tour de la Picardie.



Qu'est-ce que la télé numérique ?

La numérisation, c'est la transformation des images et des sons analogiques en fichiers informatiques. Cela permet d'obtenir des sons et des images de très grande qualité qui peuvent être utilisés comme on le désire et stockés facilement dans les ordinateurs, les clés USB ou sur les CD et les DVD.

Pour capter, garder et lire ces sons et images numériques, nos appareils se sont transformés. Le CD a remplacé le disque vinyle, le DVD a pris la relève de la cassette VHS, l'appareil photo numérique supplante l'appareil argentique, nos téléphones, fixes et mobiles, sont tous numériques et les lecteurs-graveurs de DVD, les baladeurs, les ordinateurs, les chaînes Hi-Fi, tout est désormais numérique.

Brancher le matériel

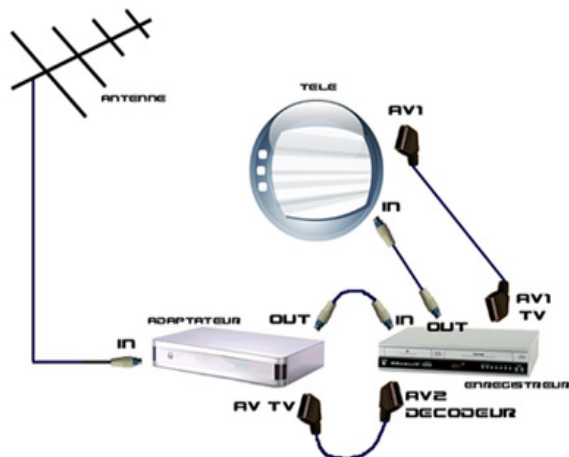
Pour les téléviseurs TNT intégrée

Tous les postes vendus depuis le 1er mars 2008 sont TNT intégrée. Si vous avez acheté votre poste après cette date, vous n'avez rien à faire si ce n'est rechercher les canaux des chaînes TNT après le passage à la télé numérique.

Pour les postes plus anciens

Pour les téléviseurs fabriqués avant 1981, vous devrez remplacer l'appareil.

Pour les autres (de 1981 à 2008), vous devez compléter votre équipement avec un adaptateur ou un décodeur TNT.



Les modes de réception au Mesnil

Vous pouvez recevoir la télévision numérique par une antenne réseau, par une parabole satellite ou par la ligne téléphonique ADSL. La fibre optique et le câble ne sont pas disponibles.

Par une antenne réseau

Vous pouvez recevoir la TNT par une antenne réseau si vous disposez d'un équipement adapté (décodeur TNT). Dans la plupart des cas, votre antenne est prête pour la TNT. Cependant, dans certains cas, il peut être nécessaire de la modifier ou d'en changer l'orientation. Les antennistes sont à même de vous conseiller.

Par le Satellite

Si vous disposez déjà d'une parabole pour recevoir les chaînes nationales en analogique vous pouvez bénéficier des chaînes numériques gratuites de la TNT en vous équipant d'un pack (FRANSAT et TENTSAT) pour la réception gratuite de la TNT par satellite que vous trouverez chez n'importe quel distributeur.

Par la ligne téléphonique ADSL

Si vous êtes abonné à une offre "Triple play" pour l'accès à Internet et le téléphone, vous pouvez, sous certaines conditions, recevoir la télévision en numérique en raccordant votre téléviseur au boîtier (Box) installé par votre fournisseur d'accès.

A propos des aides financières

Il existe deux types d'aides financières accordées sous conditions de ressources, pour couvrir les frais d'équipement de votre installation (adaptateur, abonnement) ou d'adaptation/ remplacement de votre antenne.

25 € maximum pour l'équipement et **120 €** maximum pour l'antenne

Les conditions d'éligibilité ainsi que le formulaire de demande d'aide à l'équipement sont à demander en mairie dès maintenant. La demande d'aides doit être retournée avant le 3 août (soit au plus tard 6 mois après le passage au numérique) à France Télé Numérique. Autres renseignements au 0970 818 818 à votre disposition de 8h à 21h (coût d'un appel local).

📁 **La page Regards** Présentation de différentes vues de notre village. Les liens vers d'autres vues



[Bienvenue](#)



[Accueil](#)



[Historique](#)



[Projets](#)



[Actualité](#)



[Aux habitants](#)



Rue d'en haut au début du 20e siècle



Rue d'en haut au début du 21e siècle

D'autres regards



[Cartes postales
anciennes](#)



Rue du château au début du 20e siècle



Rue du château au début du 21e siècle



[Maison d'enfants
Anne Marie Javhouey](#)



Rue d'en bas au début du 20e siècle



Rue d'en bas au début du 21e siècle



[Page perso Deloge Godin](#)

[Bienvenue](#) [Accueil](#) [Historique](#) [Projets](#) [Actualité](#) [Aux habitants](#)

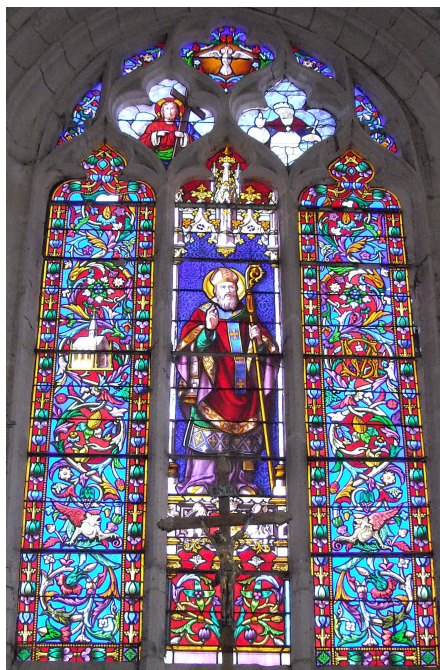
Les journées européennes du patrimoine se sont déroulées les 18 et 19 septembre dernier. Des visites commentées par Jean-Charles Capronnier, président de la société historique de Breteuil, avaient été organisées sur les sites des églises d'Ansauvillers, de Bonvillers et du Mesnil-Saint-Firmin.

Le fil conducteur de ces trois visites d'églises, ordinairement fermées au public, était les vitraux, plus particulièrement ceux fabriqués au Mesnil. Si une bonne trentaine de personnes s'étaient déplacées de tous le canton, il est à noter que peu de gens du village étaient présents.

La visite de chaque église a permis, aux personnes présentes, d'en savoir un peu plus sur l'architecture et l'histoire du lieu. De plus, chacun a pu admirer les réalisations verrières de notre fabrique locale.



Ansauvillers : la sainte famille



Bonvillers : Saint Martin



Le Mesnil : Saint Firmin

La fabrique de vitraux peints, évoquée dans notre dernier numéro, est née de la passion de Jules Leclercq. Gabriel Boniface Bazin lui offrira des cours de perfectionnement en dessin à l'atelier Ingres.

Jules Leclercq assurera la conception des cartons de 1846 à 1855, date à laquelle il décédera, étant malheureusement de santé précaire (la stèle de sa tombe est toujours visible dans le cimetière, elle est appuyée au mur de l'église). A partir de 1855, Gabriel Boniface Bazin assure lui-même la direction de la verrerie et confie les dessins des cartons à plusieurs artistes verriers de renommée de l'époque.

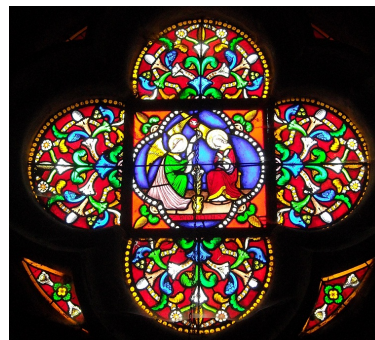
Après sa mort, son neveu, Ludovic Latteux, reprend et développe l'activité de 1862 à 1890. Spécialisée dans les vitraux d'église, l'atelier « Latteux-Bazin Maîtres Verriers » (Stéphane Bazin) sera le deuxième plus important de France. L'atelier du Mesnil comptera 60 salariés en 1878, année où les Maîtres Verriers participent à l'Exposition Universelle en tant que tels. Cette période verra l'atelier fabriquer des vitraux neufs et également de la restauration.

Bien que peu mécanisé, l'atelier utilisait une machine à vapeur développant 2cv, faisant mouvoir le moulin à émaux, la machine à dépolir et le laminoir. Par rapport avec le nombre d'employés la production de vitraux de l'époque était la plus conséquente de France, quelques 2500m² /an.

Ces critères de productivité ont sans doute été à l'origine d'une grosse commande pour la cathédrale de Pékin. Malheureusement ces vitraux n'ont jamais été montés, les ouvriers du Mesnil ayant refusé de faire le déplacement en Chine. Les vitraux seraient toujours en caisse dans un entrepôt de la capitale chinoise.

❖ L'inventaire des vitraux fabriqués au Mesnil St Firmin

Dans la continuité des « actions historiques » menées ces dernières années et suite à la demande de certains élus locaux, nous avons entamé un inventaire des vitraux qui ont vu le jour dans la fabrique « Latteux-Bazin ». Ce document, ayant pour logo la rosace de l'église du village ci-contre à droite, contient à ce jour 184 photos de verrière dans plus de quatre vingt différentes églises. Cet inventaire, disponible dans le site communal, est loin d'être terminé, puisque manquent déjà les plus proches, comme Chepoix, Tartigny..... et bien d'autres à travers la France et peut être même l'Europe. Nous faisons donc appel à toutes les bonnes volontés afin de nous fournir renseignements ou photos.



❖ La fête nationale et la fête communale de 2010

13 juillet : le défilé a connu, cette année encore, un vif succès auprès des habitants du village. Les lampions étaient nombreux à suivre la musique « automobile » qui jouait des marches militaires variées.

Le traditionnel bal : l'animation musicale était assurée par la charmante accordéoniste Virginie.

14 juillet : la fête nationale, la commémoration, devant le monument aux morts, fut quelque peu assombrie par un ciel chargé.

La Saint Firmin : fêtée encore à l'heure espagnole pour un repas bien français et fort sympathique, seul le temps était décalé. Bon succès à nouveau, démarré par la convivialité de l'apéritif. Prévu en extérieur il aurait pu être gâché par l'averse, mais bien au contraire, le barnum prévu pour abriter du soleil, a opéré un rapprochement de tous les convives, amateurs avertis de « soupe de champagne », échappant au déluge, qui a continué tout au long du repas.

L'équipe du comité des fêtes, bien que restreinte, s'est fort bien débrouillée pour confectionner et servir un repas savoureux aux plats variés appréciés par chacun et cela dans une ambiance chaleureuse et bon enfant.

C'est plus tard dans l'après-midi, après l'arrêt de la pluie, que chacun a pu aller se divertir aux jeux traditionnels.



❖ Le repas des anciens et le Noël des enfants 2010



Le 12 décembre, les anciens et les enfants, accompagnés de leurs parents, s'étaient à nouveau donné rendez-vous pour le dessert commun.

Les membres du Comité des Fêtes et le conseil municipal, ont d'abord pris place aux côtés des aînés pour un repas raffiné, principalement préparé par Jeanine et Noëlle. Les convives ont dégusté un Kir royal et ses mises en bouche en verrines individuelles. Ils se sont régalés d'une salade folle de Noël, (foie gras, gésiers et magrets). Après une petite pause arrosée d'alcool, tous, dont Jean Cauwel, conseiller général arrivé à ce moment, se sont poulrchés à la vue de la poule Reine d'Henri IV et ses friands légumes. Après la salade et le fromage, les convives rejoints par les enfants et leurs parents, arrivés pour le dessert, ont pu se délecter d'une charlotte aux fruits rouges avec coulis et macarons.

Ce rassemblement, d'une centaine de personnes de tous âges, a permis à une bonne partie des habitants du village de faire la connaissance des nouveaux arrivés. Toutes les personnes présentes ont partagé les moments d'émotion et de joie à l'arrivée du père Noël. Quel bonheur de voir briller les étoiles dans les yeux des enfants !

**Le Maire, l'équipe municipale
et le comité des fêtes
vous souhaite de**

**Le conseil municipal vous donne rendez-vous
le samedi 8 janvier 2011 à 16h00
pour l'échange des vœux et la galette**

**Le comité des fêtes, lui, attend en 2011,
toute bonne volonté pour renforcer son équipe**



Comité de rédaction du bulletin

Rédaction et relecture concertée : Marie-Blanche Bétancourt, Geneviève Reix, David Duflos et Jean Marc Meaux.

Une part des informations de ce bulletin sont également relayées sur le site Internet de la commune

Site Web : <http://www.lemesnilsaintfirmin.com> - Courriel : lemesnilsaintfirmin@hotmail.fr